

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Voie de contournement Aéroport : le processus d'indemnisation se poursuit

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

La gouverneure de la province de l'Estuaire, Marie-Françoise Dikoumba, a échangé hier avec les personnes affectées par le projet (PAP) de construction de la nouvelle route et bretelle d'accès de l'aéroport international de Libreville. En présence du directeur général d'Aéroport de Libreville, Igor Simard Nyambie, du directeur général de l'Agence nationale de l'urbanisme, des travaux typographiques et du cadastre (ANUTTC), Dexter Ildevert Meye M'Obiang. Cette réunion a permis aux différentes parties de trouver une voie de sortie quant au problème de la sous-évaluation mis sur la table par les PAP. Dans les faits, le collectif reçu par l'administration

gabonaise a mis en exergue le fait que les études réalisées par la mission d'évaluation des biens n'ont pas pris en compte un certain nombre d'éléments. "Nous avons été convoqués à cette réunion de travail car nous avons été sous-évalués par rapport à nos biens. Au sortir de la rencontre, elle nous a promis de revoir le rapport et de nous recevoir le 15 novembre avec une nouvelle proposition", a expliqué le porte-parole du collectif, Alain Mitto. De son côté, Marie-Françoise Dikoumba a précisé que "les indemnisations font l'objet d'une évaluation de l'ANUTTC, Insuco, GSEZ, et le ministère des Travaux publics. Les cas de litiges sont pris au sérieux et occasionnent une vérification nouvelle des parcelles et du bâti y afférent. En cas d'omission ou d'oubli, la compensation d'une PAP



Les différentes parties se sont donné 21 jours de réflexion.

sera réévaluée le cas échéant. Le président de la République ayant un rôle social de père de la Nation, accompagne, dans le cadre de ce projet, les PAPs les plus nécessiteuses à devenir

propriétaires pour les uns et à accéder à la propriété foncière pour les autres". Sur les 692 PAPs, "547 ont été payées, soit 79%. Parmi elles, nous comptons 255 propriétaires de maison

dont 144 ont été totalement indemnisés. 103 ont choisi la compensation financière et 41 ont choisi la compensation en nature (maison)", a détaillé la gouverneure de l'Estuaire.

### Le clin d'œil de *Lybek*



## Afreco : poser les bases d'une future collaboration

GMNN/HNM  
Libreville/Gabon

UNE mission de l'Association japonaise pour le développement économique (Afreco) séjourne officiellement au Gabon depuis le 23 octobre dernier. Objectif : saisir les opportunités d'affaires dans les secteurs prioritaires gabonais.

La délégation nipponne, composée de 10 hommes d'affaires, a eu une importante séance de travail à l'Agence nationale de promotion des investissements (ANPI-Gabon) avec son président du Conseil d'administration (PCA), Aimé Popa N'tzoutsi. Pour le président de l'Afreco, Tetsuro Yano, chef de la délégation japonaise, il est question par cette visite de renforcer les relations politiques, culturelles et économiques entre le Gabon et le Japon. Notamment



Le PCA de l'ANPI-Gabon échangeant des documents avec le président de l'Afreco.

dans les secteurs forêt-bois, énergie, pêche, infrastructures et agroalimentaire. Un mémorandum a ensuite été signé par les deux parties. Lequel fixe les bases de la future collaboration entre les deux pays.

Après l'ANPI-Gabon, la délégation japonaise s'est entretenue, lundi dernier, avec des membres du bureau exécutif de la Fédération des entreprises

du Gabon (FEG). Sous la direction du vice-président en charge des Relations internationales, du Numérique et de la Communication, Jean-Baptiste Bikalou, les échanges ont porté sur la nécessité pour le Gabon de travailler avec les industries nipponnes.

Au terme de cette séance de travail, un mémorandum d'accord (Mou) a été signé entre les deux parties.